J’agis avec le registre santé et sécurité :

Ce registre doit être à la disposition de tous, personnels comme parents d’élèves (usagers), donc dans un lieu neutre.

Faire une photocopie pour en garder une trace, reporter le numéro sur le bordereau récapitulatif et en informer le/la directeur/trice qui transmettra (ou la transmettre soi-même) à:

- L’IEN (ou plus précisément au Conseiller Pédagogique de la circonscription = assistant de prévention local)
- Au conseiller de prévention départemental : jean-claude.farault@ac-orleans-tours.fr
- A la secrétaire du CHS-CT chsctd-sec-45@ac-orleans-tours.fr

- A un membre du CHS-CT :

UNSA	Infirmière scolaire	dominique.pinault@ac-orleans-tours.fr
FSU	Infirmière scolaire	anne.bastide-castello@ac-orleans-tours.fr
FSU	Enseignant	olivier.baudouin@ac-orleans-tours.fr
UNSA	Professeure des écoles	jessica.gouineau@ac-orleans-tours.fr
FSU	Professeur des écoles	bruno.chirouse@ac-orleans-tours.fr
SGEN	Professeure des écoles	m-agnes.garnier@ac-orleans-tours.fr
FSU	Professeur des écoles	herve.albert@ac-orleans-tours.fr
SGEN	Enseignante	anne.hedde@ac-orleans-tours.fr
FSU	Enseignante	cecile.herbin@ac-orleans-tours.fr
FSU	Enseignante	sylvie.lesne@ac-orleans-tours.fr
UNSA	Gestionnaire	nathalie.feuillerat@ac-orleans-tours.fr
UNSA	Professeur des écoles	jeremy.condaminet@ac-orleans-tours.fr
UNSA	Enseignante	virginie.forte@ac-orleans-tours.fr

Le registre doit être présenté à chaque conseil des maîtres et conseil d’école.